



## Recensement des référent(e)s Mobilité Résultats et statistiques

**Dans 75 % des réponses, la mission est déclarée, identifiée et fait l'objet d'un suivi dans le cadre du pilotage interne de l'EPL en référence aux exigences du référentiel QualiFormagri**

Le plan d'accompagnement national prévoit en 2021 deux actions de formation, visant à mettre en œuvre les dispositions de la loi du 5 septembre 2018, concernant la mission d'encouragement à la mobilité nationale et internationale des apprentis.

Les objectifs sont de sensibiliser les équipes de direction aux éléments de cadrage du référentiel QualiFormAgri concernant cette mission mais également d'aider les référents Mobilité à mettre en œuvre leurs activités dans un système qualité.

Un recensement des référents Mobilité puis un repérage de leur expérience ont donc été initiés par AgroSup Dijon afin de constituer une source de données utile pour organiser la professionnalisation des référents mobilité et consolider leur communauté.



AgroSup Dijon – Eduter Ingénierie

Chef de projet : Marie-Françoise Wenandy

Assistante de projet : Myriam Maach

Graphiste : Frédérique Rousseau

**Décembre 2020**

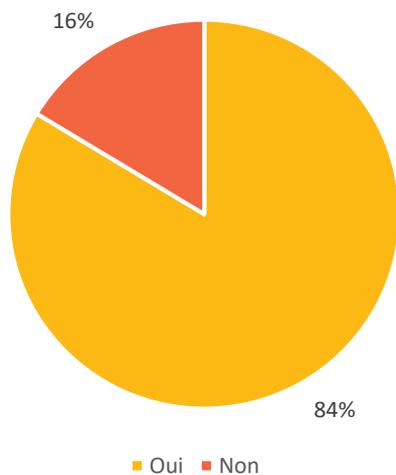
## Représentativité des résultats de l'enquête

Régions	Nbre EPL
Auvergne-Rhône-Alpes	22
Bourgogne-Franche-Comté	8
Bretagne	5
Centre-Val de Loire	2
Grand Est	7
Guadeloupe	0
Guyane Française	1
Hauts de France	3
Ile-de-France	3
La Réunion	1
Martinique	2
Mayotte	0
Normandie	6
Nouvelle Aquitaine	14
Occitanie	15
Pays de la Loire	8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5
Corse	2
<b>TOTAL</b>	<b>104</b>

168 EPL ont été contactés, 104 ont répondu à l'enquête.  
 Si l'enquête est représentative au niveau national, des compléments d'information sont nécessaires auprès des régions qui n'ont pas ou peu répondu.

## Nommer des référent(e)s Mobilité

Proportion des établissements ayant dédié des référents à la mission d'encouragement



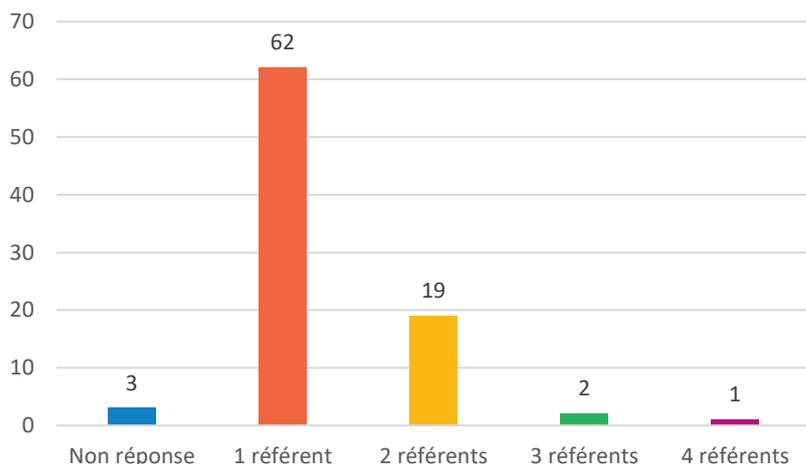
19 établissements ont déclaré ne pas avoir désigné de référent, dont 4 qui n'ont pas de formation par apprentissage et ainsi sortent du champ de l'enquête

15 EPL ont des activités de formation par apprentissage et n'ont pas désigné de référent.

Les raisons formulées :

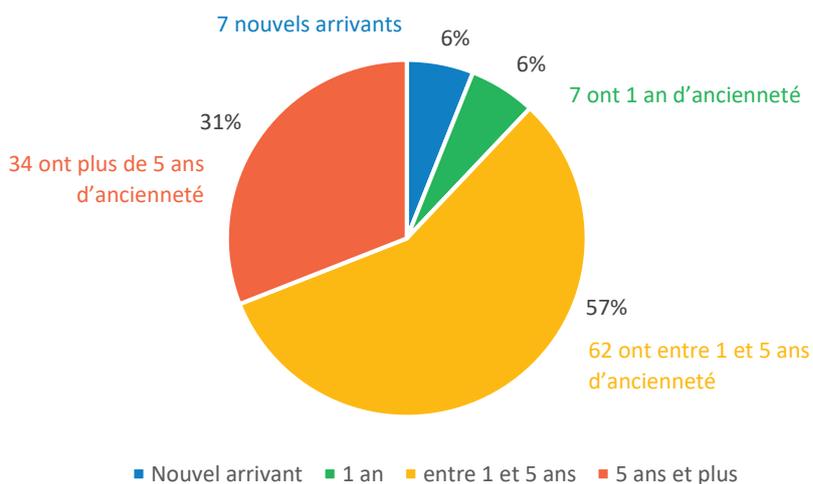
- UFA/CFA
- Restructuration du CFA départemental
- Structuration du CFA régional
- Pas le temps
- Pas la priorité
- Nouvelle prise de fonction

Répartition des EPL qui ont nommé 1, 2, 3, ou 4 référent(e)s



La grande majorité des EPL nomme un(e) référent(e)s pour encourager la mobilité des apprentis

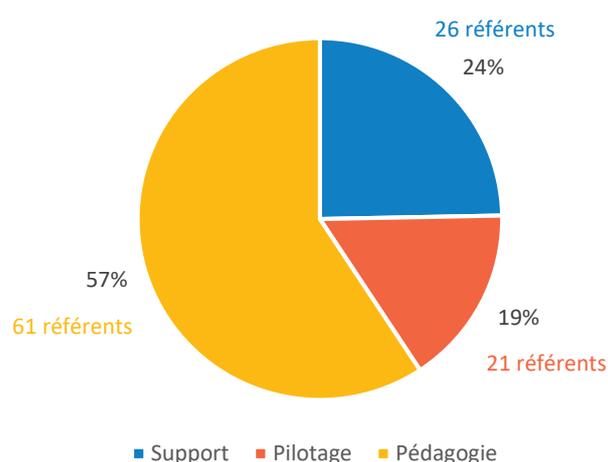
## L'ancienneté dans l'établissement



La mission de référent mobilité est confiée à des agents ayant eu le temps de prendre leurs repères dans l'établissement (88% ont une ancienneté supérieure à 1 an) et de bien connaître leur environnement local (31% ont une ancienneté supérieure à 5 ans).

## Les libellés de poste des référent(e)s

Regroupement des libellés de postes par fonction

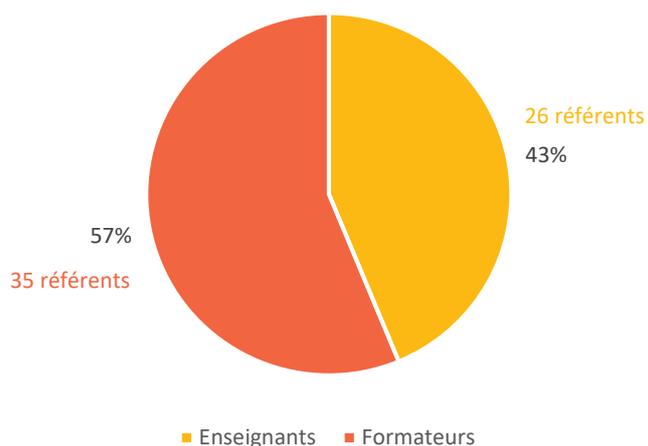


Chaque poste déclaré par les répondants est classé par catégorie :

- dans la fonction **Pilotage** :  
*direction CDFA, responsable UFA, gestionnaire CFA, direction de centre, directeur(trice) adjoint(e), direction adjoint au CFPPA, direction CFPPA, CPE, direction CFPPA/UFA, responsable UFA, responsable de site*
- dans la fonction **Support** :  
*documentaliste, chargé(e) des parcours individualisés, responsable développement, chargé de développement des formations, chargée d'ingénierie, chargé(e) de mission, animation CdR, chargé de vie de centre, chargé(e) de l'insertion et de la vie de l'apprenant, conseiller(re) de la vie éducative au CFA, secrétaire de direction*
- dans la fonction **Pédagogie** :  
*enseignant(e), formateurs, référent(e) BTS, responsable pédagogique, référent(e) pédagogique mobilité*

## La contribution des enseignants à la mission d'encouragement à la mobilité des apprentis

Proportion enseignant/formateur dans la fonction pédagogique



43 % des référent(e)s mobilité regroupés dans la fonction pédagogique sont des enseignants

## Stratégie interne :

### Dispositions de management QualiFormAgri – Engagement 5.1

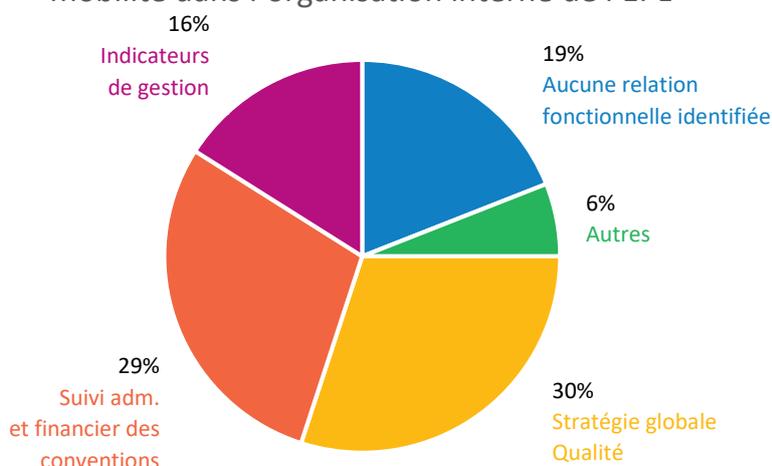
Les trois quarts des EPL qui ont répondu à l'enquête ont défini un type d'organisation, un schéma fonctionnel, dans lesquels est identifié le personnel dédié à la mobilité nationale et internationale.

Celui-ci peut travailler en proximité :

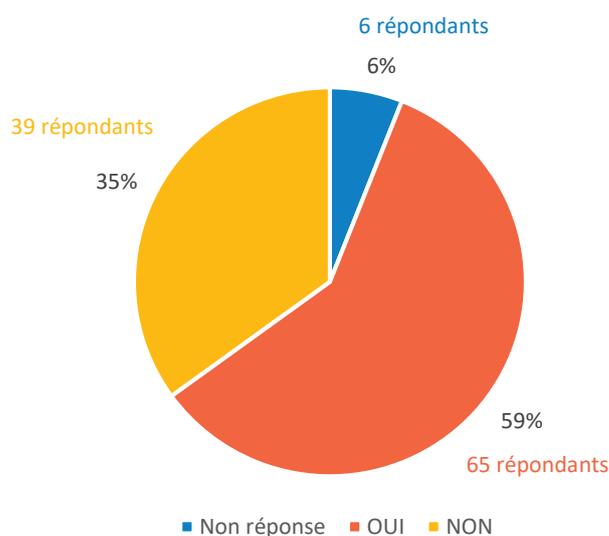
- du pilotage et du suivi de la stratégie globale qualité
- du suivi administratif et financier des conventions
- de la comptabilité analytique

19% des répondants n'ont pas identifié de relation fonctionnelle.

Place de la mission d'encouragement à la mobilité dans l'organisation interne de l'EPL



### La contribution de l'animation Qualité à l'amélioration des actions d'encouragement à la mobilité



Plus de la moitié des répondants envisagent de confier à l'animateur(-trice) qualité une mission particulière d'amélioration des actions d'encouragement à la mobilité en collaboration avec le(la) référent(e) mobilité.

Dans le cas contraire, des précisions ont été apportées :

#### Retour d'audit

- Ce n'est pas ressorti en point d'amélioration lors de l'audit interne.

#### Pilotage et suivi de la qualité de la mission d'encouragement affectés à la direction et aux référents :

- Cette mission est déjà bien assurée par le référent.
- Deux personnes déjà identifiées.
- C'est plutôt du ressort du référent mobilité et cela évite les confusions
- La référente qualité est en lien direct, elle ne peut s'investir sur tous les sujets ; On travaille en équipe
- La responsable qualité a déjà un travail suffisant de management de l'ensemble de la qualité.
- Pourquoi surcharger une autre personne, le directeur de l'EPL et celui du CFPPA font le lien.
- Mission plutôt en lien avec la direction du centre.

#### Mission transversale EPL

- La mission confiée est EPL
- Pas de démarche qualité formalisée au lycée

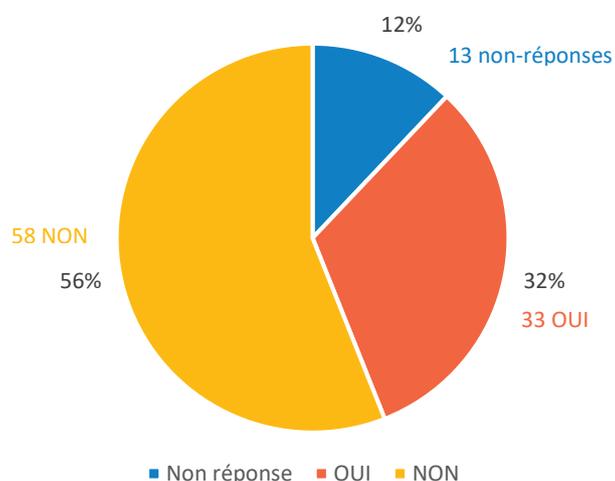
#### Temps, priorité, visibilité

- Manque de temps
- La responsable qualité a déjà un travail suffisant de management de l'ensemble de la qualité
- Charge de travail déjà très élevée cette année
- Déjà beaucoup de travail sur d'autres sujets
- Priorité sur QualiFormAgri pour cette année
- Cette démarche sera formalisée ultérieurement
- COVID 19 donc pas de visibilité
- Public peu mobile
- Pas d'animateur qualité

## Programme Erasmus 2021-2027 EFP (Enseignement et Formation Professionnelle)

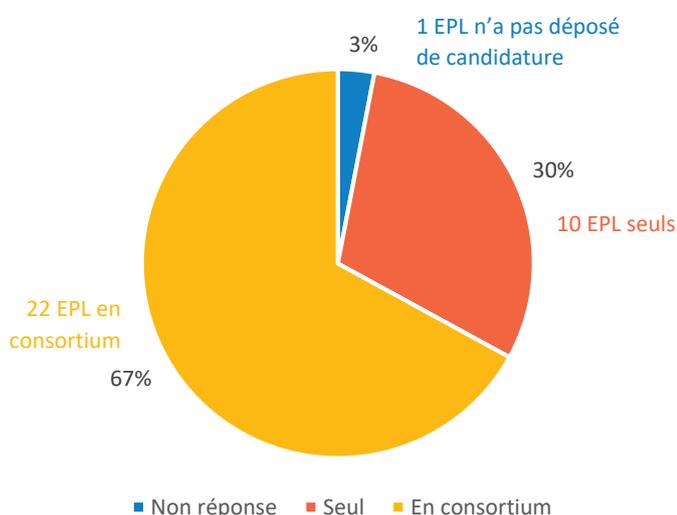
Au moment de l'enquête, 33 EPL envisagent de déposer une demande d'accréditation au programme Erasmus 2021-2027 EFP avant le 29 octobre 2020 (date butoir)

Proportion d'EPL envisagent au moment de l'enquête de déposer un dossier de candidature Erasmus+EFP 2021-2027



Parmi ces EPL candidats, la majorité, 67 %, envisageaient de déposer leur candidature dans le cadre d'un consortium.

Modalité de dépôt de candidature envisagée



Les EPL qui n'envisageaient pas de déposer candidature dans le cadre d'un consortium :

### Temps, priorité

- Autres priorités, manque de temps et de moyens.
- Manque de temps et les délais sont trop courts
- Beaucoup de chantiers à engager dans cette prise de fonction dont le projet d'établissement. Ce chantier sera impulsé ultérieurement.
- Compte tenu de la crise sanitaire les arbitrages pris privilégient le renforcement des missions liées à l'encadrement et à l'ancrage des jeunes.

### Eléments de contexte

- En attente de création d'un CFA régional
- Difficultés structurelles sur l'EPL depuis la rentrée
- Contexte COVID
- Arrivée récente

### Programmes européens

- Nous sommes dans Erasmus Sup
- Nous sommes déjà accrédités suite à de précédentes mobilités
- La réflexion est en cours, mais le projet sera finalisé début 2021
- L'établissement fait partie d'un consortium